

SAINT-PÉRAY

Magazine

n°18



MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE SAINT-PÉRAY
JUN 2004
www.st-peray.com



Le mot du Maire,

SAINT-PÉRAY Magazine

n° 18

SOMMAIRE

Editorial

- Le mot du Maire.

Page 1 - Environnement

- Un nouvel équipement intercommunal : la station d'épuration.

Page 2 - Aménagement urbain

- Aménagement du centre-ville.

Page 3 - Citoyenneté

- Trottoirs - Crottoirs, ça suffit !

Pages 4/5 - Tourisme

- L'office de tourisme du Pays de Crussol.
- L'office de tourisme sur Internet.
- 5^{ème} édition du Marché de Potiers.

Pages 6/7 - Vie scolaire

- Une semaine d'école «aux champs».
- De l'école à l'école... de musique.
- Visites au foyer Malgazon.
- Un cours d'éducation civique grandeur nature.

Pages 8/9 - Animations

- 38^{ème} Fête des Vins et du Jumelage.
- Agenda des festivités.

Pages 10/11 - Clin d'œil

Page 12 - Sécurité

- La prévention routière dans les écoles de Saint-Péray.

Page 13 - À l'honneur

- Une centenaire au foyer Malgazon.

Pages 14/15 - Démocratie locale / Finances locales

- Tribune libre.
- Le budget communal 2004.

Pages 16/19 - Histoire locale

- Devoir de mémoire.
- C'était il y a 50 ans.

Page 20 - Personnel municipal Etat civil

- Mutations.
- Etat civil.



Votre magazine
sur le site internet
www.st-peray.com

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la
Mairie de Saint-Péray, Place de l'Hôtel de Ville - 07130 Saint-Péray.
Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78
Direction de la publication : Jean-Louis TERRIER.
Rédacteur en chef : Jean-Louis TERRIER.
Rédaction : Damien LAPÔTRE.
Crédit illustration : Services Municipaux, M. Deval, Office de Tourisme du Pays de Crussol, Viaocom.
Couverture : «Vues de Saint-Péray».
Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 Saint-Péray,
Tél.: 04 75 81 77 77.
Fabrication : **via.com** - 7 rue Pierre et Marie Curie
07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 53 03 - Fax : 04 75 80 03 59
Dépôt légal : n° 38-L1/96



En cette fin de premier semestre 2004, voici maintenant 3 ans que l'équipe municipale issue des élections de mars 2001 est en place. La moitié du chemin a été parcourue et j'ai souhaité réaliser avec vous, en toute transparence, un bilan de mi-mandat.

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, notre action était guidée par 3 objectifs précis :

- réaliser les investissements nécessaires à notre commune, dans le respect d'un cadre budgétaire maîtrisé ;
- favoriser le développement du tissu économique ;
- protéger le cadre et la qualité de vie qui font le charme de Saint-Péray.

Tour d'horizon des principales actions entreprises au cours de ces trois années écoulées :

Action sociale : réalisation du centre multi-accueil «Les Loupiots» ; construction du Cantou, unité de vie pour les personnes âgées désorientées ou atteintes de la maladie d'Alzheimer...

Economie : poursuite de l'action «Cœur de village» pour le développement du commerce local ; études d'implantation de deux nouvelles zones d'activités, celle des Murets (face à la caserne des pompiers) devant se concrétiser prochainement...

Urbanisme : urbanisation cohérente et équilibrée de notre commune ; poursuite de l'aménagement de l'avenue Louis-Frédéric Ducros et aménagement de la route de Chavaran ; restructuration du quartier de l'Arzalier et du centre ancien ; amélioration de la desserte des transports urbains...

Environnement et cadre de vie : poursuite de l'extension des réseaux d'eaux usées (Monneron, La Mouline) ; réalisation de la station d'épuration avec Guilhaud-Granges et Cornas ; poursuite de la réhabilitation du site de Crussol et réalisation du théâtre de verdure...

Culture, sport et animations : mise en service du CEP du Prieuré ; soutien à l'Office Municipal d'Animation Culturelle (OMAC) et à l'Office Municipal des Sports (OMS), ainsi qu'au monde associatif local ; agrandissement du gymnase, réalisation du skate-parc...

Ecoles : divers travaux d'aménagements et de sécurisation aux abords des groupes scolaires ; subventions et achats de matériel...

Autant d'investissements et de réalisations, compatibles avec les finances communales, qui ont permis de doter Saint-Péray d'équipements et d'infrastructures répondant aux attentes de ses habitants.

Conscient de ce qu'il reste à réaliser dans les mois et les années à venir, la municipalité poursuivra son action avec plusieurs projets importants à l'ordre du jour :

- la réalisation d'un groupe scolaire au Quai, regroupant l'école maternelle du Centre et l'école primaire du Quai, dont le projet d'architecte vient d'être retenu ;
- l'aménagement d'une bibliothèque rénovée et agrandie ;
- l'implantation d'une nouvelle zone d'activités économiques aux Terres Longues ;
- la mise en route de la future communauté de communes ;
- et bien sûr, la poursuite de l'entretien ou de l'aménagement des 85 km de voies communales, compatible avec nos capacités financières.

Pour l'heure, je souhaite à tous les Saint-Pérollaises et Saint-Pérollais de bonnes vacances et une bonne lecture !

Le Maire,
Jean-Paul LASBROAS

Un nouvel équipement intercommunal : la station d'épuration

Conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 qui fait obligation aux communes de disposer d'équipements en vue d'épurer les eaux usées, la ville de St-Péray avait décidé en octobre 2000 son raccordement à la future station d'épuration construite sur le territoire de Guilherand-Granges.

Après deux années de travaux et une phase de mise en route et d'essais divers, la station intercommunale d'épuration vient d'être inaugurée le 19 juin dernier, en présence de M. le Préfet et du président du Conseil Général, ainsi que de nombreux élus des trois communes concernées, Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Péray, dont leurs maires MM. GARNIER, ARNAUD et LASBROAS.

L'inauguration de ce nouvel équipement intercommunal fait suite à une mise en service progressive qui s'est étalée d'octobre 2003 à janvier 2004, et à la montée en charge du volume des



Bâtiment recevant les infrastructures techniques de la station intercommunale d'épuration.

eaux traitées au démarrage des ateliers de déshydratation des boues et de séchage.

D'une capacité de traitement de 33 000 équivalents-habitants, la station d'épuration traite désormais les effluents des communes de Guilherand-Granges, Saint-Péray et à terme, ceux de Cornas. Pour ce faire, elle se compose de plusieurs installations différentes :

- 1 canal de comptage des effluents,
- 2 ouvrages de dégrillage pour enlever les déchets grossiers,
- 2 ouvrages de dégraissage et dessablage, via un traitement par bulles d'air,

- 2 bassins d'aération pour le traitement biologique,
- 1 cellule de dégazage et répartition,
- 2 clarificateurs avec comptage final des eaux traitées,
- 1 «biomaster» pour le traitement des graisses.

Le volume journalier maximum pouvant être traité est de 5 500 m³ ; c'est le cas par temps de pluie. A titre d'exemple, les volumes moyens traités au mois de mai se montaient à 1 200 - 1 400 m³. Le rendement épuratoire de la station est très élevé : l'installation élimine entre 95 et 98 % de la pollution carbonée et 98 % de l'azote, ce qui est large-

ment au-dessus des normes en vigueur.

L'intégration au sein de cette installation d'une unité de séchage des boues d'épuration est une garantie supplémentaire d'une meilleure protection de l'environnement. En effet, stocké dans des bennes hermétiques, le granulat issu du séchage des boues est ensuite acheminé à l'extérieur, toujours de façon hermétique, afin de procéder à son incinération, dans des cimenteries notamment.

S'intégrant parfaitement dans le paysage environnant des bords du Rhône, la station d'épuration n'est en outre d'aucune gêne, tant en terme de bruit qu'en terme olfactif, puisque outre une isolation phonique, une partie de ce bâtiment est réservée au traitement des odeurs. Autant de caractéristiques qui font de cet équipement intercommunal une structure tout à fait respectueuse de son environnement.

Suite à la mise en service de la station d'épuration et face à la nécessité de bien séparer eaux pluviales et eaux usées, il est demandé à chaque usager d'effectuer correctement leur raccordement au réseau d'évacuation et de collecte des eaux usées.



*Aux portes de Valence à Saint-Péray,
votre maison individuelle sur son terrain.*



European Homes
Constructeur Valence Alpes 0124

Venez visiter nos 4 maisons modèles décorées
de 103m² à 154m² habitables



Bureau de vente ouvert
tous les jours, week-end compris,
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Chemin de Charavan
07130 Saint-Péray
04 75 80 24 24

à Saint-Péray

«Les Terrasses du Saveyre 3»

Laissez-vous séduire par l'environnement
exceptionnel que vous offret

«Les Terrasses du Saveyre 3»

Vous pourrez bénéficier de la tranquillité de ce quartier
résidentiel et de standing pour réaliser votre villa.

Venez
découvrir
les 15
parcelles

de 1400 à 2100 m²,
entièrement viabilisées
et libres choix de constructeur,
que vous propose TERBOIS

Pour tous renseignements : Tél. **04 75 81 07 81**

Gedimat

des fondations aux finitions

Samat Distribution

- Matériaux de construction
- Menuiserie
- Carrelage
- Sanitaire
- Bricolage

Route de Valence
Face à Pôle 2000
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 44 40 22 (+)

Fax : 04 75 44 58 21



Aménagement u

Aménagement du centre-ville

L'opération de requalification du centre-ville qui avait débuté avec la déconstruction des bâtiments de la rue Pasteur et de la rue Antonin Basset, puis la création et l'aménagement d'une toute nouvelle voirie dotée de places de stationnement, va se poursuivre dans les prochaines semaines.



Bientôt réfection de la place de l'église.

Dès le mois de juillet, la troisième phase des travaux débutera. Elle consistera d'une part en l'aménagement du parking des Jardins, qui s'appellera désormais place Santo-Tirso, et d'autre part en la réfection de la place de l'église, pour un coût total d'environ 300 000 €.

sens de circulation, à sécuriser les entrées et sorties des écoles maternelles du Centre et de la Sainte-Famille.

Un nouveau visage pour la place de l'église

Le réaménagement complet de la place de l'église se déroulera en deux temps. En effet, après l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone), débutera la réfection de la voirie et des trottoirs. Le nouvel espace ainsi aménagé offrira quelques places de stationnement et certaines parties piétonnes pour le bénéfice de tous les usagers. Cet aménagement répond également à un souci esthétique par une mise en valeur de la croix de la place de l'église et la rénovation de la cure.

La création d'un grand parking en plein centre-ville

90 places de stationnement vont être aménagées sur cet espace en plein centre-ville. L'objectif est d'offrir une alternative au stationnement sur la place de l'Hôtel de Ville, ce qui favorisera l'accès aux commerces locaux. L'aménagement de cette aire de stationnement, participera également, via la matérialisation des emplacements et des



Le nouveau visage de la rue Antonin Basset.

Trottoirs - Crottoirs, ça suffit ! ...

Avec plus de 10 millions de chiens, la France est le pays européen où l'on compte le plus de ces compagnons à 4 pattes que l'on aime appeler, les meilleurs amis de l'homme. Entre les Français et les chiens, c'est une histoire d'amitié et de fidélité qui dure depuis bien longtemps.

Pourtant, cela ne va pas sans poser certains problèmes, en particulier en terme de **propreté de nos villes**, et Saint-Péray n'échappe pas à la règle. Qui n'a jamais pesté contre les propriétaires de chiens, victime de la désagréable expérience de marcher sur une crotte de chien ?

La ville de Saint-Péray est depuis plusieurs années sensible à ces incivilités qui constituent un **problème d'hygiène et de salubrité publique**. La lutte contre ces pollutions canines représente également, ne l'oublions pas, un **coût financier conséquent** pour le budget de la collectivité et donc pour le contribuable.

Après divers articles d'information des maîtres dans les bulletins et magazines muni-



cipaux, les services techniques municipaux se sont dotés dès 2001 d'une **balayeuse** afin de préserver la propreté des rues et trottoirs du centre-ville.

Cependant, en dépit de cette acquisition et de l'action des employés de la voirie, force est de reconnaître que les efforts déployés se sont le plus souvent heurtés à l'indifférence voire à l'**incivisme de certains maîtres**.

Voilà pourquoi la ville de Saint-Péray a décidé de prendre ce problème à bras le corps, par la mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation à destination des propriétaires de chiens. Le but de cette campagne est double. D'une part, faire prendre conscience au maître de sa responsabilité et de son

devoir d'apprendre à son animal le bon réflexe ; d'autre part, faire connaître les différents moyens mis à disposition pour ne plus souiller nos rues.

En effet, parallèlement à cette pédagogie citoyenne, deux initiatives complémentaires vont être menées : des **canisettes** seront aménagées en divers points du centre-ville et des **sacs spécifiques** seront mis à disposition des maîtres en mairie, pour ramasser les déjections de leur animal.

Afin de lutter contre les déjections canines et pour que nos trottoirs ne soient plus des **«crottoirs»**,

voici quelques règles simples de bonne conduite à destination des maîtres :

- 1 j'habitue mon chien à fréquenter les canisettes ;
- 2 en cas d'accident, j'utilise les sacs en carton ou papier mis à disposition pour ramasser la déjection ;
- 3 je ne laisse pas mon chien errer et divaguer et je le promène tenu en laisse.

En fonction de l'évolution du problème, on passera ensuite à une phase de dissuasion et de verbalisation.

Sachez en effet qu'au regard du Code de la santé publique, du Code pénal et du Code de la voirie, la police municipale est habilitée à verbaliser les propriétaires de chiens lorsque les déjections ont lieu sur la voie publique (rues passantes, trottoirs...), les pelouses ou les parterres de fleurs.

Selon le fameux principe du **«pollueur-payeur»**, les maîtres récalcitrants seront sanctionnés puisque tout comportement incivique avéré de la part d'un propriétaire de chien sera sujet à amende.

Ces mesures répressives n'interviendront toutefois qu'en dernier recours.

Espérons que le bon sens et l'esprit civique sauront triompher.

La propreté de notre ville est l'affaire de tous, adoptons un comportement citoyen !

Assainissement du chemin de Monneron

Afin de protéger la ressource en eau potable, en particulier les captages de l'île de la Grande Traverse, les travaux d'aménagement d'un réseau d'eaux usées sur le secteur de Monneron ont débuté à la fin du mois d'avril.

Ces travaux de pose d'un réseau de collecte et d'assainissement qui concernent les quartiers de Revirand, Monneron, la Mouline, ainsi que le chemin de Châtillon sur la commune de Cornas, devraient s'étaler sur une période d'environ 4 mois et occasionneront malheureusement des gênes pour la circulation.

En effet, durant la majeure partie des travaux, la circulation s'effectuera sur une demi-voie. En cas de nécessité, des itinéraires de déviation pourront également être mis en place.





La Mairie de Saint-Péray remercie vivement les annonceurs.

Nous mettons vos idées sur... le papier !

7, Rue Pierre & Marie Curie
Quartier Gare - 07130 Saint-Péray - France
☎ 04 75 40 53 03
Fax : 04 75 80 03 59
Mobile : 06 82 03 66 96
e-mail : viacom.07@wanadoo.fr

COCA

Nous œuvrons pour demain

- ADDUCTION EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- IRRIGATION
- RESEAUX SECS
- RESEAUX EAU CHAUDE ET TUYAUTERIES INDUSTRIELLES

13, rue de Peyrus B.P. 116 26904 VALENCE CEDEX 09
Tél.: 04 75 86 14 30 Fax : 04 75 56 91 31

M G **Michel GAMON** Traiteur

Maison de tradition culinaire

Organisation et personnalisation de tous vos repas

Cocktails, mariages, lunchs, anniversaires...

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 55 11 - Fax : 04 75 81 07 11

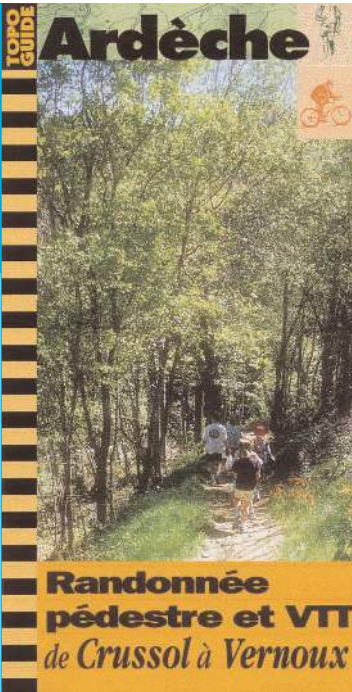
Tourisme

L'office de tourisme

La nouvelle édition enrichie du Topo-guide « Randonnée Non Motorisée de Crussol à Vernoux » vient de paraître.

Edité sous l'égide de l'Office de Tourisme du Pays de Crussol en collaboration avec l'Office de Tourisme à Alboussière et le Syndicat d'Initiative du Pays de Vernoux, le Topo-guide est à la fois acteur de la protection de l'environnement, de la mise en valeur de l'espace naturel, de l'essor du tourisme de randonnée et de la promotion de notre territoire. Il assure en effet 4 fonctions bien précises :

- Il organise :** L'engouement croissant pour les vacances à la campagne a fait apparaître la nécessité d'une structuration de ces territoires ; le topo-guide permet d'organiser l'espace et participe au développement territorial local.
- Il sécurise :** Le public a besoin de se repérer aisément et la signalétique a pour rôle de rendre accessible le territoire et de répondre au désir des promeneurs et randonneurs de



composer leur itinéraire avec une liberté accrue et surtout en toute sécurité.

- Il guide :** Canaliser les randonneurs sur certains chemins permet d'une part de protéger des zones sensibles et d'autre part de mettre en valeur des sites remarquables.

- Il valorise :** Il renforce l'identité du territoire par une meilleure connaissance des lieux.

SAINT-PÉRAY - Une Montagne chargée d'histoire : Crussol

4

La montagne de Crussol possède une végétation unique dans notre région. Du haut du donjon de son château, à 225 m, vous pourrez admirer le splendide panorama sur la vallée de l'Rhône.

Description du circuit

CRUSSOL (Départ : accueil Crussol : 215 m, Buisson : 280 m, Ployes le Haut : 386 m)

LES ECOLES (Crussol SAINT-PÉRAY)

LA REAUME DES BOIS (Buisson SOYONS)

CHANDARCE (Crussol SAINT-PÉRAY)

BUISSON (Crussol par la vallée SAINT-PÉRAY)

LA REAUME DES BOIS (Site d'escalade SOYONS)

VARIANTE (Site d'escalade Top secret abri son nom ou carrière secret de l'utilisation de cette ancienne carrière. Environ 30 voies équipées.)

Infos
Durée : 1h30
Distance : 4,95 km
Dénivelé : 180 m
Variante : 3,7 km
Attention : il ne faut pas trop s'approcher de la falaise.

Reprendre le parking dit de "la Vierge" (proche de N.D. de Crussol), soit à pied par le GR 42 B ou départ du centre ville, ou en voiture par la route du château de Crussol. Suivre ensuite le chemin qui mène à l'accueil du château installé dans l'ancienne "Ferme Veillard". Prendre le chemin un peu plus haut, à droite, direction BUISSON.

LES ECOLES
Cet embranchement porte le nom des falaises Est du plateau sommital de la montagne de Crussol, utilisées il y a quelques années par le Club Alpin Français de Valence, pour former les débutants à la pratique de l'escalade. Pour voir les anciennes carrières romaines, suivez le GR 42B (bleu/rouge) direction Sud, puis revenir au carrefour des écoles.

LA REAUME DES BOIS
Du nom de la forêt du versant Ouest de cette montagne, d'origine latine, balnea signifiant eau ou pied d'un rocher, si on était pauvre, ne laissez pas apparaitre qu'une montagne aride et sèche. Continuer tout droit.

CHANDARCE
Toujours garder la direction du Nord, par le GR 42B, vers SAINT-PÉRAY.

BUISSON
Il est possible de raccourcir ce parcours en prenant le chemin à gauche qui rejoint directement Ployes le Haut. Sinon poursuivre sur le chemin à droite. Au prochain carrefour, à 250 m, prendre le chemin qui monte à gauche.

LA REAUME DES BOIS
Entrer dans le château, par la poterne Sud (voir plan du château). Retour à l'accueil par le château, entrée Nord. Cette porte forte protégeait une centaine de maisons.

du Pays de Crussol

La nouvelle édition du Topo-guide regroupe plus de 600 km de sentiers balisés sur le secteur de Crussol à Vernoux, partant dans la Vallée du Rhône de Cornas, Guilha- rand-Granges, Saint- Péray et Soyons, et s'ar- rêtant à Chalencon et Châteauneuf de Vernoux. Les sentiers peuvent être de trois types : les sentiers de Grande Ran- donnée, de Petite Ran- donnée et les GR de Pays.

Le Topo-guide est composé d'une pochette plastique pratique pour son transport, d'une couverture rigide pour la solidité, d'une carte recto- verso présentant tous les circuits y compris les circuits VTT et équestres, 17 fiches 3 volets recto-verso pré- sentant les 34 boucles du guide et 2 fiches 3 volets spéciali- sées présentant 2 circuits VTT et leurs variantes, réservés aux VTTistes confirmés.

Le Topo-guide est disponible à la vente dans les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, chez les dépositaires de presse (liste dispo- nible à la demande) et sur commande.

Le prix de vente conseillé reste inchangé, à 8€, ne comprenant pas les frais d'envoi de 2,65€, en cas de commande.

Trois nouveautés dans le topo-guide


Sentier équestre : Signali- sation, au verso de la car- te, du sentier équestre par des points oranges.

Nouveaux sentiers : Deux nouvelles fiches et donc deux nouveaux circuits ont été créés, sur Cornas et Guilha- rand-Granges.

Boucles VTT : Création de deux boucles spécialement adaptées aux VTT. Elles se composent chacune d'un circuit principal et d'une variante. De quoi répondre à une demande de plus en plus importante des VTTistes concernant des randonnées plus techniques et plus longues.

L'office de tourisme sur Internet

En août 2003, un nouveau support de communication et d'information était créé : le site Internet de l'office, consul- table à l'adresse suivante :

 www.paysdecrussol-tourisme.com

L'objectif du site est de faire la promotion de notre territoire en touchant d'abord une large clientèle au niveau régional, national, européen et international, mais aussi la clien- tèle locale et en offrant un support détaillé des sites, manifestations et informations diverses de nos six communes (Châteaubourg, Cornas, Guilha- rand-Granges, Saint- Péray, Soyons et Toulaud).

Toutes ces informations sont en français et bientôt traduites en anglais et en allemand, elles sont réparties en 11 domaines différents :

- Patrimoine et Sites
- Randonnée pédestre
- Loisirs nature
- Vigne et vin
- Artisanat
- Produits du terroir
- Restauration / Pubs / Bars
- Hébergements
- Evènements
- La vie des communes
- Expositions



Ainsi les visiteurs trouveront toutes les informations nécessaires à leur séjour aux portes de l'Ardèche.

Les artistes et artisans pourront aussi prendre contact afin de proposer leurs œuvres au public par le biais de la salle d'expositions.

Une belle manière de découvrir l'Ardèche, grâce à un site Internet complet, simple, clair et convivial, mis à jour régulièrement.



Contact : Office de Tourisme du Pays de Crussol

M^{lle} Katel LE SOURD
45, rue de la République
07130 SAINT-PÉRAY
Tel : 04 75 40 46 75 – Fax : 04 75 40 55 72
info@paysdecrussol-tourisme.com

5^{ème} édition du Marché de Potiers du Pays de Crussol

Samedi 25 et dimanche 26 septembre

s'ouvrira le 5^{ème} marché de potiers du Pays de Crussol, sur la place de l'Hôtel de Ville de Saint-Péray. Ce marché réunira 35 exposants venant de 14 départements différents.

L'Office de Tourisme du Pays de Crussol s'est associé aux «potiers d'ARGILES» afin de proposer diverses animations. Les enfants pourront ainsi s'initier à la poterie grâce à un atelier animé par l'association des Potiers Valentinois. Une tombola sera organisée pour les visiteurs avec de superbes pièces de poterie à gagner.

Programme des animations :

Samedi 25 septembre

Ouverture au public à partir de 10h.
De 14h à 18h, atelier poterie pour les enfants encadré par l'association des Potiers Valentinois, démonstration de tournage.

Dimanche 26 septembre

Ouverture au public de 9h à 18h.
Atelier enfant et démonstration de tournage.



Chapon

Travaux publics

Votre partenaire depuis 1907

Canalisateur eau, gaz et assainissement
irrigation - génie civil - ouvrages d'art
transports - location de véhicules industriels
et engins de travaux publics.



Z.A. du Guimand - B.P. 6 - 26120 Malissard
☎ 04 75 85 44 20 - Fax : 04 75 85 28 59
Site : www.chapon-tp.fr - E-mail : hubert.chapontp@wanadoo.fr

Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

SAINT-PÉRAY

97, rue de la République
Tél.: 04 75 40 35 91



SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maitre DE CHALENDAR Louis
85, rue de la République - 07130 St-Péray

Maitre HERAIL-GIORDANO Martine
Quai du Docteur Jules Bouvat - 07130 St-Péray



47, rue de la République - B.P. 110
07131 SAINT-PÉRAY CEDEX

Tél.: 04 75 40 47 23
Fax : 04 75 40 57 61

Vie scolaire

Une semaine d'école «aux champs»

ou une autre
manière pour les
enfants de s'ini-
tialiser au respect
de l'environne-
ment.



Fin mars, ce fut l'aventure pour les jeunes élèves de la classe CE1-CE2 de l'école du Quai, sous la conduite de leur maîtresse M^{me} MARTINIE.

Une semaine à Meyras, au cœur de l'Ardèche volcanique, loin des parents, entre copains, pour travailler autrement et prendre

conscience des forces avec travaux pratiques sur le courant et confection de moulins, étude du milieu aquatique, étude des phénomènes d'érosion...



conscience d'un problème majeur de notre temps : **le respect de l'environnement.**

Le travail centré sur le thème de l'eau, avec une étude concrète de la rivière, permettait d'aborder des aspects très variés du problème : initiation à la phy-



La situation géographique de Meyras permet aussi d'aborder les phénomènes volcaniques et leurs incidences sur l'eau avec dégustation d'eaux gazeuses, ferrugineuses...

Le séjour fut donc bien occupé par ce programme d'étude copieux mais laissa aussi place à d'agréables moments de détente, de jeux... ou veillées qui enchantèrent la classe.

Bref, ce fut une semaine d'école différente, enrichissante qui laissera une expérience et des souvenirs mémorables à tous les jeunes écoliers.



De l'école à l'école... de musique

Les 3 et 4 mai derniers, une présentation de l'école municipale de musique a été proposée aux élèves des écoles primaires. Organisées sous l'égide de la municipalité, en collaboration avec M. PETER, directeur de l'école de musique, ces rencontres ont été l'occasion d'une présentation des instruments de musique enseignés au sein de l'école, suivie d'un mini-concert donné par les professeurs pour le plus grand plaisir des enfants. Et qui sait, peut-être la naissance de futures vocations ?

Visites au foyer Malgazon

Dans le cadre d'un rapprochement inter-générationnel, la municipalité de Saint-Péray a mis en place des rencontres entre les 3 écoles maternelles de la commune et le foyer de personnes âgées de Malgazon.



Distribution de ballotins de bonbons pour chacun des enfants.

Les enfants des sections des moyens des écoles maternelles du Centre, des Brémondrières et de la Sainte-Famille ont ainsi réalisé des fresques de dessins, exposés au foyer depuis le 1^{er} avril.

Puis chacune de ces classes est allée rendre visite aux

résidents pour leur présenter un spectacle de chants, poèmes et danses de leur composition, pour le plus grand plaisir de nos anciens.

De leur côté, les personnes âgées avaient confectionné des ballotins de bonbons

pour chacun des enfants présents qui ont ensuite pleinement profité du goûter offert par le foyer.

En guise de souvenir de cette agréable rencontre, ces classes se sont vu remettre des livres offerts par la mairie.

Un cours d'éducation civique grandeur nature

A l'invitation de la mairie de Saint-Péray, les élèves scolarisés en cours moyens sur la commune ont pu à loisir découvrir les services municipaux au cours de visites guidées des locaux de l'hôtel de ville.

En effet, consciente que la commune représente l'échelon administratif le plus proche des habitants, la municipalité de Saint-Péray a souhaité offrir aux élèves la possibilité de se familiariser avec la vie municipale.

Après une visite des différents services municipaux assurée par MM. TERRIER et AUDRAS, adjoints au maire, et M^{me} LORMIER, directrice adjointe des services, les élèves ont été réunis dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville, accueillis par M. le Maire, pour une présentation plus précise de la commune grâce à une vidéo-projection.



Les futurs adjoints au Maire de St-Péray ?

Qui dirige la commune ?... Qu'est-ce que la municipalité ?... Que signifie être maire d'une commune ?... Quel est le budget de la commune ?... Quel est le rôle des

services techniques ?... de la police municipale ?... Autant de questions qui ont été abordées au cours de cette présentation et auxquelles le maire et les adjoints présents ont bien voulu répondre.

En tout, ce sont 6 demi-journées qui ont été consacrées à la découverte de la mairie et de ses différents services. Manière de mieux faire connaître la vie municipale et son organisation, de façon simple, claire et concrète, mais également de participer à l'information et à la formation de futurs citoyens.



Cours d'éducation civique grandeur nature dans la salle d'honneur de la mairie de St-Péray

PATRIMOINE : le pays de Crussol

De Châteaubourg au Nord jusqu'à Soyons au Sud, de la plaine du Rhône à l'Est à l'assaut du plateau ardéchois à l'Ouest, en passant par la montagne de Crussol, extraordinaire petit bout de Vercors isolé par l'érosion glaciaire et échoué là tel le vaisseau d'un grand explorateur, avec son château en tête de proue, voici le pays de Crussol.

Une vraie bouffée d'oxygène aux portes de l'agglomération valentinoise.

Douceur pastorale, coteaux baignés de soleil, profondes châtaigneraies, panoramas saisissants, lumineuses falaises, contraste des eaux vives et des forêts de chênes verts à l'ambiance si méditerranéenne... cette contrée à l'aspect si ordinaire révèle en

PAYS DE CRUSSOL Photographies



Alexis Di Valentin

fait bien des surprises à qui sait prendre le temps de la découvrir. Ce sont quelques-unes de ces innombrables surprises du quotidien, glanées au fil des saisons et au gré du temps, que vous propose le recueil de photographies « Pays de Crussol » d'Alexis DI VALENTIN.

Cet ouvrage photographique est disponible au prix de 30 € auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Crussol, de l'imprimerie Plancher, dans les maisons de la presse de Saint-Péray, ainsi que dans les librairies de Valence.

CANICULE : appel à la vigilance et à la solidarité

Tout le monde a encore en mémoire les terribles effets de la canicule du mois d'août 2003. Dans le cadre d'un plan national, la mairie de Saint-Péray lance un appel à la solidarité de proximité pour aider les plus exposés et les plus fragiles d'entre nous : personnes seules, isolées, malades, personnes âgées...

Halte à l'indifférence ! Soyons vigilants !

Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements Automne-Hiver de l'association familiale aura lieu du 18 au 21 octobre à la salle communale, rue Jeanne d'Arc.

38^{ème} Fête des Vins

Un temps fort de la vie saint-pérollaise !

Comme il est de tradition à Saint-Péray, la rentrée se fera au rythme des fanfares puisque les premiers jours de septembre verront notre commune se parer de ses plus belles couleurs et les rues du centre-ville résonner des flonflons de la Fête des Vins et du Jumelage.

Pour cette 38^{ème} édition qui se déroulera les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 septembre, un riche programme festif et sportif a été concocté par l'OMAC et sa présidente Myriam DE TORRES, afin d'offrir à tous les publics des divertissements variés.

Vendredi : soirée du jumelage

Après des animations musicales dans les rues du centre-ville, le spectacle **Revue Latino Show** de la troupe Carnet de Bal sera au programme sous le chapiteau de la place de l'Hôtel de Ville.

Mais le point d'orgue de cette soirée placée sous le signe de la musique et du charme sera sans conteste le moment très attendu de **l'élection de la reine des Vins et du Jumelage et de ses dauphines**, avant le bal traditionnel de clôture.

Samedi : journée sportive et soirée musicale



Au programme, **pour les plus sportifs** d'entre vous : randonnées pédestres, rallyes cyclo route et VTT, concours de pétanque, Tournoi des Vignerons (rugby).

Les enfants ne seront pas en reste puisqu'un **atelier d'arts plastiques sera proposé au jeune public** l'après-midi sous le chapiteau, ainsi que **Plastikos**, un spectacle «clown, punk, écolo» sur le thème du recyclage, dernière création des Baladins du Rire.

En soirée : Ambiance carnaval de Rio sous le chapiteau avec le spectacle **Aqualera Brasileira** de la Compagnie Le Roi Lézard. **Raphaël LACOUR**, imitateur, apportera une note d'humour à cette soirée qui se terminera par une revue parisienne, **Talon Aiguille**.

La musique et la fête seront également à l'honneur aux détours des rues du centre-ville avec les différents podiums musicaux :

- ▷ **Place de la Paix** : ambiance italienne, avec le groupe Tribute, et restauration traditionnelle italienne ;
- ▷ **Place Dode** : ambiance allemande, avec un groupe musical de Groß-Umstadt, et restauration (choucroute) ;
- ▷ **Rue Ferdinand Malet** : orchestre dansant Les Faux Semblants et restauration ;
- ▷ **Rue de la République** (Cave Robert et Pizzas Man'élo) : soirée DJ ;
- ▷ **Café de l'Argonaute** : spectacle visuel à 23h.

Dimanche

Le matin : cérémonie officielle du jumelage. Les délégations allemande, italienne et portugaise, le comité de jumelage et différents représentants officiels se retrouveront sous le chapiteau afin de célébrer

Ray-Ban
Genuine since 1937

My Ray-Ban and me.

BAUDOIN OPTICIENS

2, place de l'Hôtel de Ville SAINT-PÉRAY 04 75 40 43 00

TRAVERSIER
Charpente - Couverture

Pôle 2000 Zone Nord
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 81 85 10
Fax : 04 75 40 58 88

SENIORS
tendances

LE MAGAZINE DES SENIORS DRÔME-ARDÈCHE

en vente dans votre bureau de Presse

Impressions Modernes
ZA Les Savines
22, rue Marc-Seguin
BP 230
07502 Guilhaierand-Granges
Tél. 04 75 44 54 96

et du Jumelage 3-4-5 septembre.



ensemble le jumelage et la fraternité européenne. A l'heure de l'élargissement de l'Europe, c'est un peu de cette famille européenne qui se rassemblera lors de cet-

te cérémonie à laquelle tous les Saint-Pérolais sont conviés. tion de leurs talents respectifs. Le week-end se terminera par une prestation du groupe Les Zonnions. Ambiance festive et jazzy garantie... A ne pas manquer !



te cérémonie à laquelle tous les Saint-Pérolais sont conviés.

L'après-midi : dès 15h, une grande parade musicale et folklorique composée de fanfares, bandas, groupes folkloriques et associations saint-pérolaises animera les rues de la commune. Certains acteurs du défilé feront ensuite, sous le chapiteau, une démonstra-

Marché aux vins des côtes du Rhône méridionales et septentrionales

Pour son 20^{ème} anniversaire, le Marché aux vins organisé par la Confrérie du St-Péray au gymnase municipal, samedi 4 et dimanche 5 septembre constituera à n'en pas douter un rendez-vous incontournable de ce week-end de festivités.



Sur votre agenda :

FORUM DES ASSOCIATIONS samedi 11 septembre

Tout un panel d'activités culturelles, sportives et autres sera représenté lors de ce forum proposé par l'OMAC et l'O.M.S. qui se tiendra le **samedi 11 septembre** à partir de 14 heures au CEP du Prieuré.

Cette manifestation, véritable vitrine du monde associatif local, sera l'occasion de rencontres, de découvertes et d'échanges, dans une atmosphère conviviale. Le public pourra y glaner tous les renseignements qu'il désire et assister à diverses démonstrations.

DESTINATION TERROIR vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 octobre (Opération labellisée Semaine du Goût)

Pour la deuxième année, vous pourrez venir découvrir les saveurs authentiques de notre terroir au CEP du Prieuré.

Vendredi 15 octobre :

- ☉ Ateliers de découverte du goût proposés aux élèves de CM1 des écoles primaires de Saint-Péray.
- ☉ Pour les adultes, atelier d'œnologie proposé le matin par les syndicats AOC Saint-Péray et AOC Cornas, ainsi que l'OMAC.
- ☉ L'après-midi, ateliers culinaires et dégustation de produits finis ; les intervenants : un traiteur, un cuisinier et un pâtisier, dévoileront quelques-uns de leurs «tours de mains».

Nombre de places par atelier limité

10 € de participation aux frais.

Les inscriptions seront prises en compte du 15 septembre au 13 octobre.

Renseignements au 04 75 74 77 00

- ☉ En soirée, place Louis-Alexandre Faure, rôtie de châtaignes et dégustation de vin blanc, au son de l'accordéon. Animations proposées par les commerçants et la bibliothèque municipale.

Samedi 16 et dimanche 17 octobre :

- ☉ De 10h à 19h, un salon du goût où chacun pourra découvrir et déguster des produits typiques, faire son marché et s'organiser un petit repas sur place, à l'espace buvette.

Entrée 2 € à partir de 12 ans.

Sur ces deux journées, petits et grands pourront découvrir ou redécouvrir avec nostalgie le charme de «la cuisine 1900»... Us et coutumes paysans.

BIFIDUS EN CONCERT vendredi 22 octobre à 20h30 au CEP du Prieuré

Des chansons à regarder... musiciens-clowns, le trio distille des compositions humoristiques et reprises revisitées dans un tour de chant débridé et théâtralisé. - Entrée : 12 €

Renseignements et réservations à l'OMAC : 04 75 74 77 00

RECITAL DE IOURY vendredi 19 novembre à 20h30 au CEP du Prieuré

Standard incontournable du Bel canto, sa voix chaleureuse vous fera rêver sur des airs tziganes, des chansons du monde entier, des mélodies connues, etc... - Entrée : 15 €

Renseignements et réservations à l'OMAC : 04 75 74 77 00

Le projet d'une journée en l'honneur DES TALENTS & DES PASSIONS des Saint-Pérolaises et Saint-Pérolais (voir Saint-Péray Magazine n°17)

est toujours d'actualité et sa programmation est envisagée en 2005. Dependamment l'équipe de l'OMAC attend encore de nouvelles candidatures.

Si vous avez des talents, des passions, de toutes sortes, par exemple, vous êtes collectionneur, peintre ou alors incollable sur certains sujets, vous écrivez ou vous récitez de la poésie, vous fabriquez divers objets, vous êtes musicien, etc.

Contactez l'OMAC, à titre individuel, au CEP du Prieuré tél. : 04 75 74 77 00. Venez parler de vos passions, de vos talents personnels ou de ceux de vos amis ou proches..., ensemble nous les communiquerons à un public curieux et intéressé.



Petit spectacle de danse des scolaires au foyer Malgazon.



Réception officielle des collégiens de ASSO.



Le carnaval chez les Loupiots.



De nouveaux arbres sur la place de l'Hôtel de Ville.



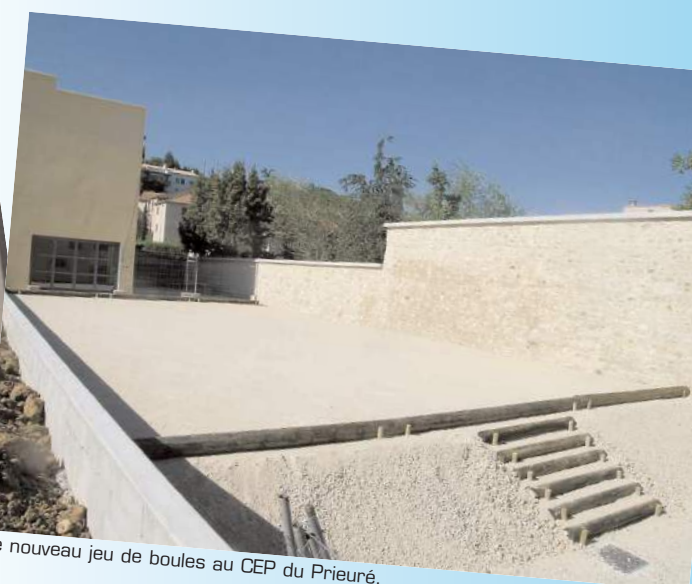
Vogue de Pâques - Animation musicale.



Présentation des instruments à l'école de musique.



Concert européen de la chorale Arlequin.



Le nouveau jeu de boules au CEP du Prieuré.



Visite des scolaires au foyer Malgazon.



Deux artistes de Groß-Umstadt en concert au CEP.



Les Reines de Groß-Umstadt.



Prévention routière, épreuves pratiques.



Prêts pour le départ.



Les récompenses de la prévention routière.



Marche contre l'ambrosie.



Le comité de jumelage à Notre Dame de la Garde.



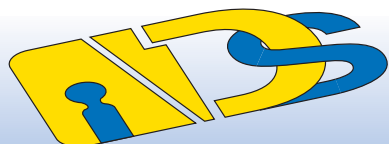
Travaux Publics - Maçonnerie
Canalisations eau, Assainissement,
Réseaux électriques,
Eclairage Public et Gaz.

Z.A. de Marcerolles - Rue Aristide-Bergès
26500 BOURG-LES-VALENCE
Tél.: 04 75 82 94 91 - Fax: 04 75 82 94 75

DICOBAT SA

Economie et Coordination de la Construction
Assistance Maître d'Ouvrage - CSPS -
CAO/DAO
Qualité O.P.Q.T.E.C.C. - Membre U.N.T.E.C.

Z.A. la Maladière - Pôle 2000 Nord - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 74 70 70 - Fax: 04 75 74 70 71
Internet : www.dicobat.fr - E-mail : Economiste@dicobat.fr



Installateur
qualifié



- SECURITE ARDROM -
LA PROTECTION
LA TELEPHONIE

Pôle 2000 - B.P. 133 Tél.: 04 75 81 80 80
07131 Saint-Péray Cedex Fax : 04 75 81 80 89

www.ardrom.com
e-mail : Securite.ardrom@wanadoo.fr

TÉLÉSURVEILLANCE
INTERVENTION
CENTRE SERVEUR



SURVEILLANCE PÔLE 2000
Tél.: 04 75 81 84 84 - Fax : 04 75 40 54 02



Sécurité

La prévention routière dans les écoles de Saint-Péray

Partie intégrante de l'enseignement scolaire, l'éducation routière est enseignée dans les écoles. Chaque année, sous l'égide de la délégation départementale de la Prévention Routière, un concours est organisé pour l'ensemble des élèves de CM2 des écoles primaires de Saint-Péray.

A la charge des collectivités locales, les épreuves ont été organisées début mai par la police municipale de Saint-Péray en collaboration avec les enseignants des classes concernées. En effet, après avoir suivi une formation spécifique et obtenu leur diplôme de moniteur de prévention et d'éducation routière, les policiers municipaux de Saint-Péray, désormais habilités à organiser ce concours, sont allés à la rencontre des élèves pour une journée consacrée à la sécurité routière.

Après une matinée réservée à l'enseignement théorique, les agents ont supervisé une mise en situation sur piste reproduisant à petite échelle des voies de circulation routière avec feux tricolores, panneaux de sens interdits, etc.

Ce concours a ainsi permis de tester et d'évaluer les comportements routiers de 96 élèves des écoles saint-pérolaises, qui

ont tous reçu un certificat de participation attestant de leur initiation à la sécurité routière. Chacun a ainsi pu prendre conscience de l'importance de bien respecter le Code de la Route.

Cette initiation représente un préalable à la formation proprement dite qui sera dispensée tout au long de leur cursus au collège :

- en classe de 5^{ème} avec le 1^{er} niveau de l'ASSR (attestation scolaire de sécurité routière), indispensable pour la conduite d'un cyclomoteur et pour préparer la formation pratique du brevet de sécurité routière;
- en classe de 3^{ème} avec le 2^{ème} niveau de l'attestation, obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire des catégories A, A1 (moto) et B (voiture).

Vendredi 28 mai, au cours d'une réception organisée à la salle des fêtes, le palmarès de ce concours a été dévoilé et les meilleurs élèves se sont vu remettre un prix en présence de M. GALLET, directeur départemental de la Prévention Routière de l'Ardèche, de M^{mes} DE TORRES et MALAVIEILLE, et M. TERRIER, adjoints au Maire, ainsi que des policiers municipaux.

Trois élèves ont par ailleurs été sélectionnés pour participer au challenge départemental qui s'est déroulé à Privas le 23 juin. Il s'agit de Joris BLOUQUY et Alice JOULIE de l'école des Brémondières, et de Ségolène LEROUX de l'école de la Sainte-Famille, classés ex-æquo.



Dernières instructions avant le départ.



Une centenaire au foyer Malgazon

Jeudi 8 avril dernier, M^{me} Jeanne PELTRET, née DEVOUCOUX, fêtait un anniversaire tout à fait particulier : un siècle de vie.

C'est au cours d'une sympathique réception, entourée de parents, d'amis, des résidents et du personnel de Malgazon, que notre centenaire a soufflé les bougies de son gâteau, symbole de ses 5 fois 20 ans.

Avant que ne sautent les bouchons de Saint-Péray pétillants débouchés pour l'occasion, **M. le Maire accompagné de M^{me} MALAVIEILLE, adjointe aux affaires sociales, a eu le plaisir de remettre la médaille de la ville à M^{me} PELTRET pour commémorer cet événement exceptionnel.**



Remise de la médaille de la ville à Mme Jeanne PELTRET.

Née le 8 avril 1904 à Laizy, petit village de Saône et Loire, Jeanne DECOUVOUX est issue d'une famille de petits exploitants agricoles. C'est en 1927 qu'elle épouse André PELTRET. De leur union naîtront deux filles,

puis suivront 3 nouvelles générations : 7 petits-enfants, 12 arrière-petits-enfants et 5 arrière-arrière-petits-fils.

Après avoir parcouru le 20^{ème} siècle, dans ce qu'il a eu de meilleur (évolutions techniques, progrès économique...) mais aussi de plus tragique (la Grande Guerre de 14-18, la seconde guerre mondiale...), M^{me} PELTRET est en quelque sorte le témoin d'une page de l'histoire de notre pays, de notre monde. Mais elle a également dû composer avec les blessures du temps : deuils, disparitions prématurées de deux petits-enfants...

Depuis 1986, elle réside au foyer Malgazon pour y vivre une retraite ô combien méritée. La gentillesse, le dévouement, les soins dont elle est entourée lui ont permis d'arriver paisiblement à ce jour et de profiter de cette émouvante fête d'anniversaire.

Et comme tout finit toujours par une chanson, M^{me} Jeanne PELTRET elle-même n'a laissé à personne d'autre le soin de pousser la chansonnette, avant que l'après-midi ne se poursuive avec une animation musicale proposée par Yves MARMOUSET, un interprète talentueux de la chanson française.

www.st-peray.com
fréquentation et audience du site de la commune

Depuis la mise en service du site Internet de la commune (juin 2003), la fréquentation moyenne s'établit à plus de 400 visites par mois.

Lors du lancement du site, on a assisté à un pic d'audience consécutif à la sortie de l'article de présentation dans le Saint-Péray Magazine de juin 2003.

Ainsi, la journée du 26 juin 2003 constitue-t-elle la journée record tant en terme de visites (102) qu'en terme de pages visitées (342).

Depuis, le nombre de visiteurs s'est maintenu à un niveau stable jusqu'à la fin de l'année avant d'enregistrer une forte hausse au premier trimestre 2004, de l'ordre de 85 % !!!

Le nombre moyen de pages visitées par connexion, entre 3 et 6, laisse à penser que les internautes consultent notre site pour une recherche bien ciblée, aidés en cela par son architecture claire.

Les pages consultées concernent principalement la ville et les activités municipales, les services municipaux, le CEP du Prieuré, le tourisme et l'urbanisme.

La plupart des visiteurs sont français (60 %) mais un nombre important de connexions vient de l'étranger, pour une large majorité de pays européens. Le hit-parade des visites par origine géographique s'établit comme suit : Belgique, Italie, Allemagne, Pays-Bas, Canada, Suisse... sans oublier certaines origines plus «exotiques» comme le Brésil ou l'Ouzbékistan.

La volonté municipale était de faire de ce site un outil de communication instantanée entre la ville et les internautes : pari gagné !



Piscine municipale : ouverture au public

■ **Horaires jusqu'au 2 juillet 2004**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h
Mercredi, samedi de 12h à 19h.

■ **Horaires du 3 juillet au 28 août 2004**

Tous les jours (sauf dimanche) de 12h à 19h30.

Bon pour une entrée GRATUITE

à la piscine municipale de St-Péray

pour un jeune de moins de 18 ans ou étudiant

(sur présentation d'un justificatif de situation et d'âge).

Période : du 05/07 au 10/07/2004

Nom :

.....

Prénom :

.....

Age :ans

**TRAVAUX PUBLICS
DÉMOLITIONS - TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT / AEP - TRAVAUX ROUTIERS
GÉNIE CIVIL - GROS ŒUVRE**



ETABLISSEMENTS
GASCHEAU

Siège social : 895, rue Louis Saillant
26800 Portes-Lès-Valence
Tél.: 04 75 57 86 60 - Fax : 04 75 57 56 61

**Agence Rhône-Alpes : Z.I. de la Motte
26800 Portes-Lès-Valence**

Tél.: 04 75 57 17 44 - Fax : 04 75 57 47 61

LM Logistique
Nourriture

**VENTE - LOCATION,
CAMION NACELLE,
NACELLE et PLATEFORME
ÉLEVATRICE.**

Rue des Entreprenants
B.P. 408 - Zone Pôle 2000
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 81 09 63



Votre magasin

ST-PÉRAY

04 75 44 04 00



Gamm vert

Vous êtes entre
des mains d'experts

Chez François
Restaurant Pizzeria

Repas d'affaires - Communions - Bâptêmes
Terrasse ombragée 200 m² avec jardin, coin enfants.

Lundi au
vendredi
midi menu
10,50 €

Allée du Mistral
07130 Saint-Péray
Tél./Fax : 04 75 40 52 51



Ouverture midi et soir - sauf le dimanche soir

Pour la réussite de vos manifestations, mariages, fêtes de famille...

GLAÇONS SERVICE

Nombreux dépôts en Drôme / Ardèche

Glaçons apéritifs - Pain de glace - Glace pilée - Glace à sculpter.
Location bacs, congélateurs, réfrigérateurs, véhicules frigo,
tourne broche.

Zone Pôle 2000 Saint-Péray
Tél.: 04 75 80 07 85 - Port. 06 07 21 25 33



aei

Ardéchoise Electrique Industrielle

Construction de Réseaux
Électrique et Gaz, Éclairage Public
(moyenne et basse tension)
Poste de Transformation

Z.I. du Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS
Tél.: 04 75 64 65 42 - Fax : 04 75 64 76 96

E-mail : ste.aei@wanadoo.fr



Démocratie locale

Tribune libre opposition municipale

Pour une opposition
constructive
et vigilante

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent article, nous avons voté contre le budget 2004 présenté par la majorité municipale. Après une hausse de près de 10 % l'année dernière, les taxes municipales augmenteront en 2004 d'un peu plus de 7 %. Convaincu que des économies étaient possibles pour maîtriser les dépenses communales, notre groupe a été une fois de plus obligé de montrer son opposition.

Beaucoup de St-Pérollaises et St-Pérollais ont été choqués par l'abattage de nombreux arbres, véritables monuments séculaires. L'âge et la maladie les avaient minés, les ren-

dant potentiellement dangereux, obligeant la commune à les couper. Cependant, il nous paraît indispensable d'établir un inventaire de nos végétaux et principalement les plus vénérables, afin d'assurer un suivi sanitaire efficace. Et, si un abattage s'avère nécessaire, il faut qu'il soit chaque année limité au strict nécessaire, pour être le plus possible réparti dans le temps. De plus, non seulement un arbre doit être remplacé par un arbre, mais mieux, une branche doit être remplacée par une branche. Autrement dit, un arbre vénérable doit être remplacé par 10 à 20 jeunes sujets. Les espaces publics sont nombreux dans notre commune et ces plantations complémentaires permettront à nos enfants et petits enfants d'en profiter longtemps.

Tribune libre majorité municipale

Regroupement
d'écoles et élargissement
de la rue
Napoléon Martin

La constitution d'un groupe scolaire, avec le regroupement de l'école maternelle du Centre et de l'école primaire du Quai, était au programme du groupe majoritaire. En effet, l'éloignement de ces deux écoles complémentaires entraîne, pour les parents qui scolarisent leurs enfants dans ces deux établissements, un certain nombre de contraintes et difficultés de circulation... L'éloignement génère aussi des coûts supplémentaires avec la nécessité par exemple d'entretenir deux espaces de restauration...

La logique, l'efficacité conduisait à un regroupement, ce qui a été décidé par le Conseil municipal avec le lancement d'un concours d'architectes puis le choix d'un projet. Ainsi une nouvelle école maternelle dont l'ouverture sera effective à la rentrée 2006 sera implantée à côté de l'école du Quai, en bordure de la rue Napoléon Martin. L'ensemble sera composé de 4 classes et de salles inhérentes à ce niveau d'enseignement (repos, jeux...) d'une surface de 630 m², plus un espace de récréation.

Cette implantation va bien sûr entraîner la transformation

complète du quartier. La rue Napoléon Martin, liaison entre la rue de la République et le quai Jules Bouvat, très étroite, véritable coupe-gorge en son débouché, sera élargie pour permettre un accès facile et sécurisé à l'école. Elle comportera un double sens de circulation, des trottoirs de chaque côté, des zones de stationnement et un cheminement piétonnier permettra sa jonction avec la rue Jules Ferry où se situe l'accès à l'école primaire.

L'implantation de l'école, l'aménagement de la rue provoquera la déconstruction de bâtiments. La nécessité d'assurer la sécurité des enfants qui se rendront à l'école, avec l'élargissement de la chaussée, la création de trottoirs indispensables, entraînera la disparition du bâtiment abritant le lavoir. En effet, le maintien de ce bâtiment s'avère incompatible avec l'aménagement de la rue et dangereux pour la sécurité avec, alors, le rétrécissement de la chaussée et l'absence de trottoirs. L'aménagement de la rue Napoléon Martin, la construction d'une nouvelle école et bientôt l'agrandissement de la bibliothèque (sur la cour arrière du bâtiment) faciliteront les déplacements, amélioreront les services offerts aux Saint-Pérollais et apporteront une rénovation indispensable à un quartier situé au cœur du centre de la ville.



Le budget communal 2004

Le budget pour l'année 2004 s'équilibre à la somme de 9.288.056 € :

- 5 432 356 € pour le fonctionnement
- 3 855 700 € pour l'investissement

Ce budget a été élaboré dans un contexte de transfert incessant des charges de l'Etat vers les collectivités locales, dont notamment : le service départemental d'incendie et de secours, les logements sociaux et la perte de recettes suite à

la réforme de la taxe professionnelle.

Le fonctionnement en année pleine de la structure multi-accueil, équipement collectif indispensable, devrait engendrer une dépense estimée à environ 100 000 €. La cotisation annuelle du contrat de prévoyance du personnel communal a subi une augmentation de plus de 50 000 €.

Une hausse des taux des impôts locaux était donc inéluctable pour donner à la commune les moyens de fonctionnement dont elle a besoin et lui

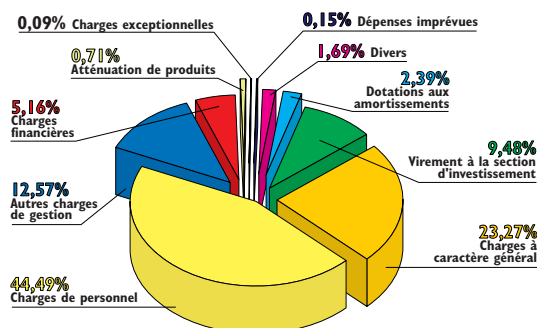
permettre de se doter des équipements nécessaires et indispensables pour le bien-être des St-Pérollais et des St-Pérollaises. Les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières ont ainsi augmenté de 6% et celui de la taxe professionnelle de 9%.

Malgré ce contexte difficile, l'autofinancement sur résultat antérieur progresse de plus de 54% et le taux d'endettement reste stable aux alentours de 27%.

L'aménagement de Saint-Péray se poursuit... mais les grands équilibres financiers sont préservés.

Section de fonctionnement : Dépenses

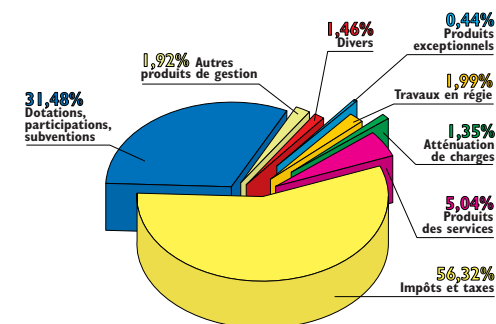
Charges à caractère général	1 263 995
Charges de personnel	2 417 000
Autres charges de gestion	683 050
Charges financières	280 000
Atténuation de produits	38 450
Charges exceptionnelles	5 000
Dépenses imprévues	8 206
Divers	91 500
Dotations aux amortissements	130 000
Virement à la section d'investissement	515 155
Total des dépenses	5 432 356



Si les dépenses de personnel augmentent de près de 9% compte tenu, notamment, du fonctionnement en année pleine de la structure multi-accueil «Les loupiots» et de l'augmentation de plus de 60% du contrat de prévoyance du personnel, les autres dépenses ne progressent que de 1,25%.

Section de fonctionnement : Recettes

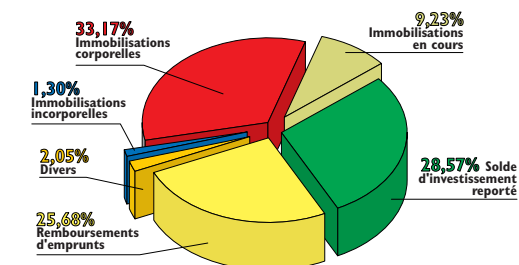
Produits des services	273 800
Impôts et taxes	3 059 608
Dotations, participations, subventions	1 710 298
Autres produits de gestion	104 000
Atténuation de charges	73 500
Produits exceptionnels	24 150
Travaux en régie	107 900
Divers	79 100
Total des recettes	5 432 356



Les impôts et taxes représentent 56,32% des recettes de fonctionnement, dont 51,70% pour les impôts locaux.

Section d'investissement : Dépenses

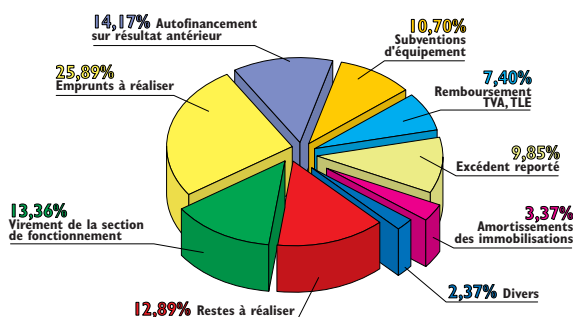
Solde d'investissement reporté	1 101 500
Remboursements d'emprunts	990 000
Divers	79 100
Immobilisations incorporelles	50 000
Immobilisations corporelles	1 279 050
Immobilisations en cours	356 050
Total des dépenses	3 855 700



Les dépenses d'équipement, compte tenu de l'investissement reporté, représentent plus de 72% des dépenses d'investissement.

Section d'investissement : Recettes

Remboursement TVA, TLE	285 300
Subventions d'équipement	412 355
Amortissements des immobilisations	130 000
Divers	91 500
Autofinancement sur résultat antérieur	546 320
Virement de la section de fonctionnement	515 155
Emprunts à réaliser	998 235
Restes à réaliser	497 090
Excédent reporté	379 745
Total des recettes	3 855 700



Les ressources propres de la commune (amortissement, autofinancement, virement) représentent près de 30% des recettes d'investissement. L'autofinancement sur résultat antérieur est en augmentation de plus de 15%.

Initiation à l'informatique

L'association AMIPOSTE TELECOM, association des clubs micro-informatiques de La Poste & France Télécom, anime des ateliers d'initiation sur les logiciels Word, Excel, Photoshop, PowerPoint et Internet.

Ces ateliers ont lieu une fois par semaine et sur deux heures du 27 septembre 2004 au 31 janvier 2005, à l'espace Rémy Roure à Guilherand-Granges.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'association au :
04 75 41 71 91 ou
04 75 56 32 30

Alerte à l'ambroisie

Une journée «Coup de poing» est organisée le dimanche 4 juillet 2004.

Renseignements en mairie de Saint-Péray au : 04 75 81 77 77

Urgent...urgent... urgent...urgent...

La Croix Rouge de Saint-Péray recherche des bénévoles pour visiter les personnes âgées qui sont seules ou isolées.

Les personnes intéressées peuvent contacter la Croix Rouge au : 04 75 80 04 16.

Permanence tous les lundis de 14h à 16h au local du 10 rue du Prieuré à Saint-péray.



La carte Rhône-Alpes + pour les jeunes

Créée par la Région Rhône-Alpes, la carte Rhône-Alpes + est une carte à puce qui offre aux lycéens, apprentis et aux jeunes suivis par la mission locale Contact 07, une multitude d'avantages :

- ▷ Une réduction pour l'achat ou la location de livres scolaires.
- ▷ Divers autres avantages avec un complément de 8 € :

- une place de spectacle gratuite,
- une entrée gratuite au cinéma,
- une entrée gratuite dans un musée,
- une réduction de 8 € dans une librairie,
- une entrée à un spectacle sportif,
- une réduction de 22,50 € pour découvrir un sport,
- une réduction de 38 € pour l'adhésion à un club sportif.

Cette carte, numérotée, sera remise par l'établissement scolaire ou la mission locale pour l'année 2004-2005.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, connectez-vous au site de la région www.cr-rhone-alpes.fr dans la rubrique «Espaces jeunes». Découvrez vite la nouvelle carte «Rhône-alpes +»

GMD

HYGIÈNE PUBLIQUE
et ENVIRONNEMENT

Antiparasitaires CAD



- Dératisation - Désinsectisation
- Désinfection
- Protection anti-pigeons
- Thermo-nébulisation

Le Sagittaire B.P. 124 Ets agréé n° PARH 00016 - Min. agriculture et alimentation
07130 SAINT-PÉRAY **04 75 40 47 50**
Fax : 04 75 40 14 65

LES COURRIERS RHODANIENS

Tourisme en Autocars...

B.P. 148 - 07131 St-Péray Cedex
Devis gratuit sur simple appel pour circuits ou séjour en autocar.
Location de cars de 7 à 77 fauteuils.

Contact : 04 75 81 09 09

Matériaux de construction - Menuiserie
Carrelage - Sanitaire
Cheminée SUPRA



Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90



POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Chambre Funéraire

EDMOND VABRES

Construction de caveaux et entourages
Monuments, granit, béton armé
Gravure - Articles funéraires
Fournitures de cercueils

Transport de corps sur toutes distances avec ou sans mise en bière

24h / 24h
7 jours / 7

5, place de la Paix 07130 Saint-Péray
Tél. 04 75 40 35 92
Fax : 04 75 80 28 61

302, rue Marc-Séguin 07500 Guilhaud-Granges
Tél. 04 75 40 84 06

54, voie Romaine 07300 St-Jean-de-Musols
Tél. 04 75 07 93 02

Site internet : www.vabres-edmond.fr / E-mail : www.edmond.vabres@wanadoo.fr
Portable : 06 08 47 15 16 - 06 71 40 46 62

Histoire locale

Devoir de mémoire

Les 5, 6 et 7 mai derniers, le Comité d'Entente des Anciens Combattants du canton de Saint-Péray, avec l'aide de l'Office National des Anciens Combattants, organisait une exposition concernant la seconde Guerre Mondiale sur le thème suivant : «1940 - Combats et résistances» et «Les derniers combats de 1940 en Ardèche».

Le vernissage a eu lieu mercredi 5 mai, avec la participation de M. DUBAY, conseiller général du canton, M^{me} CORNUT-CHAUVINC et M. TERRIER, adjoints représentant le maire de Saint-Péray, M^{me} SAINT-CRIG, maire de Soyons, M. LETANG, maire de Toulaud, M. PERRIOLAT, adjoint représentant le maire de Cornas, sans oublier tous les représentants des Anciens Combat-

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, ou qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance. Notre patrie est en péril de mort. Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

J. de Gaulle
GENERAL DE GAULLE

tion de l'entrée en résistance de jeunes Français frustrés par la défaite et désireux de recouvrer la liberté pour eux et leur pays. Dans ces moments difficiles, ils ne disaient plus PAYS mais PATRIE.

Par ailleurs, les visiteurs ont pu voir des images leur rappelant le conflit en Ardèche avec son lot de sacrifices et de combats porteurs d'espérance.

Cette exposition sera suivie d'autres (vers le 11 novembre pour le conflit 1914-1918 et autour du 8 mai pour la suite des évé-



Vernissage de l'exposition à la salle municipale.

tants (anciens combattants de 39-45, anciens résistants, anciens d'Algérie, Tunisie, Maroc et Indochine).

Cette rétrospective, très colorée et très pédagogique, exposait bien le déroulement du conflit, depuis les accords de Munich jusqu'à l'armistice, et l'expli-

cations de la guerre 1939-1945, en respectant, dans les deux cas, l'ordre chronologique).

Ceci aura pour effet de former à la mémoire une génération entière de jeunes que les enseignants ne manqueront pas d'amener à la visite pour illustrer leurs cours d'histoire.

37 morts - 30 blessés... c'était il y a 50 ans

La catastrophe ferroviaire de Châteaubourg plongeait Saint-Péray dans la stupeur et l'affliction.

Samedi 3 juillet 1954, c'est le début des vacances, lycéens, étudiants attendent avec un peu d'angoisse le résultat des examens, les Français se passionnent pour le départ du 41^{ème} tour de France où Louison BOBET fait figure de grand favori.

Vers 19h30, le hurlement de la sirène, installée sur le toit de l'Hôtel de Ville, vient troubler la quiétude de cette soirée d'été. Les appels répétés provoquent interrogations et inquiétude. Déjà quelques sapeurs pompiers se précipitent vers le garage jouxtant la mairie où est stationné l'unique véhicule de secours du canton. **La nouvelle se répand : «un déraillement... à Châteaubourg... beaucoup de victimes».** Très vite, tous les pompiers disponibles sous la conduite du lieutenant René GAILLARD se dirigent sur les lieux de la catastrophe. Il y a là, Yvan RAMBAUD, Gabriel DARD qui a juste 19 ans, Roger ALLIOT, Henri DAVENAS, Louis DALLARD, Paul MAISONNEUVE, Marc PONSONNET, Marcel GOURDOL, Jean PAILLAUD...

A l'arrivée sur les lieux, c'est une vision d'horreur :

Un chaos de ferrailles, entassement de wagons éventrés, dressé sur près de 6 mètres de hauteur, enchevêtrement de ferrailles tordues, disloquées, d'où pendent des corps, des vêtements déchirés, tachés de sang.

Des garnitures de voitures, des débris humains sont accrochés aux fils télégraphiques qui longent la voie, en bordure de la RN 86. Des hurlements, des appels



Un enchevêtrement de ferrailles.

au secours, des gémissements, des râles... de blessés prisonniers de carcasses d'acier. Des voyageurs hagards tétanisés qui ont réussi à se dégager, s'efforcent de venir en aide. Une mère effondrée crie à la recherche de ses enfants...

Que s'est-il passé ?

Il était 19h30, lorsque des habitants de Châteaubourg entendent «un fracas étourdissant de coups de tonnerre».

L'autorail Lyon-Nîmes, qui venait de quitter Tournon, en direction de Saint-Péray, regorgeant de voyageurs, c'était le 1^{er} jour de vacances, percutait à 100 km/h un train de marchandises venant en sens inverse.

Depuis quelques jours, des équipes de la S.N.C.F. travaillaient à la réfection du ballast, obligeant les trains à utiliser une seule voie, le poste de Saint-Péray organisant le trafic. Samedi à 18h30, c'est la fin du travail

et donc le rétablissement de la circulation sur les deux voies. Mais une tragique erreur d'aiguillage va provoquer le drame. Les deux convois se retrouvent face à face.

Les mécaniciens du train de marchandises qui roulait à 35 km/h réussissent à sauter de leur machine, échappant ainsi à la mort. **Mais de l'autorail on retira 36 corps, parfois très mutilés, et 31 blessés dont un succombera à ses blessures à l'hôpital de Valence.**



Organisation des secours.



Donnons à la vie toutes ses chances.

M^r Yvan CELLIER
M^{me} Sylvie BRUNEL

77, Rue de la République
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

SAINT-PÉRAY ANTIQUITÉS

04 75 40 53 93
MAISON CHARRA

Rond point Pôle 2000 (Route de Valence) 07130 Saint-Péray

VENTE - ACHATS - ESTIMATIONS
Grand choix de meubles

Vos idées, vos couleurs, de la création à l'impression

IMPRIMERIE
de la carte de visite à la brochure
Faire part mariage, naissance, deuil
Photocopies numériques Noir/Couleur
Reliures spirale ou collée

Plancher

23, rue Ferdinand Malet 07130 SAINT-PÉRAY
Tél. 04.75.40.31.65 - Fax 04.75.40.57.70



Location de Matériels et toute la Motoculture de Plaisance

B.L.S.
MOTOCULTURE

670 Av. Jean Moulin
07500 Guilherand-Granges

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Agent : **Husqvarna - ISEKI Pro**
S.A.V. : **BRIGGS et STRATTON**
Groupes électrogènes **SDMO**

Tél.: 04 75 80 00 28

Histoire locale



Evacuation des blessés.

Les premières voitures de l'autorail sont littéralement éventrées, soulevées par la locomotive qui a agi comme un bélier.

Les premiers sauveteurs, avec beaucoup de courage, juchés sur des échelles apportées par des riverains s'efforcent, à la hache, d'éventrer les tôles pour dégager les blessés.

A l'horreur de la situation, les sifflements des jets de vapeur de la locomotive ajoutent pendant plusieurs heures une note lugubre terrifiante.

Bien vite, les secours affluent : sapeurs-pompiers, gendarmes, secouristes, scouts, de Tournon, Tain, Valence, la Voulte, Annonay... Pour la première fois, le plan O.R.S.E.C. est déclenché : des artisans saint-pérolais disposant de camions, fourgonnettes sont mobilisés.

Médecins, infirmières accourus sur les lieux apportent les premiers soins aux blessés parfois encore coincés dans les ferrailles, en particulier les docteurs PALAYER et AIGUESPARSES de Saint-Péray.

La nuit tombant, c'est à la lueur des phares des véhicules de secours puis de gros projecteurs amenés par les militaires du 404^{ème} régiment d'artillerie anti-aérienne de Valence, que les sauveteurs poursuivent leur tâche, renforcés par des équipes de cheminots du Teil, de Valence, de Lyon, équipés de chalumeaux. De nombreux sauveteurs bénévoles apportent aussi leur aide, comme Jérémy MICHELAS, qui intégrera peu après le corps des sapeurs-pompiers de Saint-Péray.

Au petit matin, les sauveteurs épuisés, «le visage blê-

me, les yeux boursoufflés, les bras couverts de sang» réussissent à dégager le dernier survivant, coincé sous un essieu, menacé par le basculement d'un wagon en équilibre. Malgré les soins prodigués, il décède quelques heures plus tard. Toute la journée de dimanche, le travail se poursuit avec l'aide de puissantes grues acheminées de Lyon par la S.N.C.F. et c'est le soir que fut dégagé le corps du malheureux conducteur de l'autorail, littéralement encastré dans le radiateur de sa machine.

Tandis que les blessés sont évacués sur l'hôpital de Valence, les corps inanimés, allongés dans les fossés sont ensuite dirigés sur Saint-Péray, où les autorités ont installé à la mairie une cellule de crise sous la direction du préfet et du maire, le docteur Marc BOUVAT.

L'Hôtel de Ville, drapé de tentures funéraires, est transformé en chapelle ardente où sont alignés sur des brancards les victimes que l'on s'efforce d'identifier.

Sur la place de l'Hôtel de Ville, c'est la désolation. Des familles effondrées guettent l'arrivée des véhicules qui ramènent les corps. On assiste à des scènes déchirantes... Un couple désespéré interroge, à la recherche de leur fillette de 14 ans.

Pour soutenir les familles, M^{me} BOUVAT (Marie-Jeanne GAUTHIER) et sa petite équipe de secouristes de la Croix rouge entourent, accompagnent les personnes venues reconnaître un des leurs, leur apportant réconfort et soutien psychologique.

Dimanche matin, le ministre des transports, Jacques CHABAN-DELMAS, après une visite sur les lieux de l'accident, vient s'incliner devant les dépouilles mortelles à la mairie de Saint-Péray.

Le surlendemain, un office religieux rassemble dans



A la nuit tombée les secours se poursuivent.

l'église de Saint-Péray autorités et population, unies dans le recueillement et la douleur, pour un dernier hommage aux victimes.

Des miraculés

Dans toute catastrophe, certains échappent au tragique destin. Celle-ci ne fait pas exception. Ainsi les 27

enfants d'une colonie de vacances en partance pour Palavas sortirent sains et saufs de la dernière voiture de l'autorail, vite évacués par un autocar de la ligne Valence-Annonay qui passait à ce moment-là.

C'est aussi le cas d'un jeune Saint-Pérolais, travaillant à Lyon, qui descendait chaque

samedi avec cet autorail. Ce jour-là, il manqua son train et alors que ses parents effondrés attendaient la tragique nouvelle, il arrivait chez lui, ayant pris le train suivant pour Valence.

Malheureusement, ce ne fut pas le cas d'un couple de jeunes mariés, en voyage de noces, ni d'une jeune fille attendue à Bourg Saint Andéol pour célébrer ses fiançailles... Deux Saint-Pérolais périrent dans la catastrophe.

Cette tragédie qui fit 37 morts et 30 blessés, une des plus importantes catastrophes ferroviaires qu'ait connue la France, marqua durablement les Saint-Pérolais, qui furent nombreux à apporter leur aide, car les secours de l'époque ne disposaient pas de l'organisation, des équipements ni de la logistique actuels.



Des sauveteurs témoignent: Jérémie MICHELAS, Yvan RAMBAUD, Gabriel DARD (de gauche à droite).

Aujourd'hui, 50 ans après, des sauveteurs se souviennent et c'est avec beaucoup d'émotion et de pudeur qu'ils parlent de cette tragédie qui les a profondément marqués.

Ils souhaitent qu'on n'oublie pas le courage et le dévouement de tous : pompiers, gendarmes, médecins, secouristes, particuliers (la plupart disparus) qui, pendant plus de 24 heures, se sont acharnés dans des circonstances épouvantables pour sauver des vies.

Remerciements à M. André DEVAL, photographe, pour son aimable collaboration.



Sur le perron de l'Hôtel de Ville : le docteur Marc BOUVAT et le ministre CHABAN-DELMAS quittant la chapelle ardente.

Jeudi 4 mars, l'ensemble du personnel communal s'était donné rendez-vous en salle du conseil pour une réception conviviale afin de saluer le départ de Laurence DANCE après 9 années d'une action efficace au sein des services municipaux.



M^{me} Laurence DANCE.

Entrée à la mairie de Saint-Péray le 1^{er} novembre 1995, en qualité de secrétaire générale adjointe, M^{me} DANCE s'est impliquée dans plusieurs dossiers importants, en collaboration avec M^{me} BARD, directrice générale des services :

- ▷ mise en place et suivi de la communication municipale, en particulier avec l'édition du Saint-Péray Magazine,
- ▷ mise en place de l'opération «cœur de pays» / FISAC, en faveur du commerce local,
- ▷ montage de dossiers de subventions européennes,
- ▷ lancement d'une étude préalable sur le plan communal de secours et de prévention...

Sans oublier son implication dans la gestion des affaires courantes de la direction générale des services, en particulier la préparation et le suivi des dossiers du conseil municipal.

Mais l'essentiel de son action au sein de la collectivité a été la structuration du service du personnel. C'est également sous sa responsabilité qu'ont été préparés et mis en place l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT) et le passage aux 35 heures ou encore la révision du régime indemnitaire.

Originaire de Toulon, Laurence DANCE avait su s'acclimater à notre région et en apprécier les charmes. Cependant, l'appel du sud aura été le plus fort car son départ en mutation auprès de la direction des ressources humaines d'une

structure intercommunale marque également son retour vers sa région d'origine.

Nous lui présentons tous nos vœux de réussite dans sa nouvelle affectation !

Suite au départ de M^{me} DANCE, il a été nécessaire de procéder à une réorganisation au sein des services administratifs. Le poste de directrice adjointe des services est désormais confié à M^{me} Dominique LORMIER, ex-responsable du service administration générale.

Un recrutement extérieur vient d'avoir lieu pour le remplacement de cette dernière à la tête de ce service qui gère en particulier l'accueil et l'état civil : M^{me} Caroline DOMBRET arrive de la commune de Montmeyran dans la Drôme, où elle occupait auparavant des fonctions élargies au sein des services administration et secrétariat général.



M^{me} Caroline DOMBRET.

Parallèlement, des changements sont intervenus au sein du service du personnel, désormais sous la responsabilité de M^{me} Dominique VANNOBEL. Suite au départ à la retraite de M^{me} COMBE, M^{me} Delphine

ETAT CIVIL

Ils sont nés ...

TRAPIER Thibault	1 ^{er} mars 2003
GOUMAT Pauline	7 mars 2004
BECKER Pierre-Olivier	11 mars 2004
BARUCH Emma	12 mars 2004
LASBROAS Romane	15 mars 2004
GUIGNES Angel	27 mars 2004
DARNAUD Romane	7 avril 2004
DESPESSÉ Chloé	11 avril 2004
ROMAN Emerick	29 avril 2004
VISTICOT Emma	9 mai 2004
GERLAND Jason	19 mai 2004
VICQ Hugo	19 mai 2004
BATTISTELLI Théo	24 mai 2004
L'HERMET Laura	25 mai 2004
BOS Alexy	29 mai 2004

Ils se sont unis ...

DUPIN Thierry et LEDUN Pâquerette	10 avril 2004
ROMAIN Fabrice et LEYRIT Véronique	22 mai 2004
DESPEISSES Michaël et BALMAND Laure	22 mai 2004
ROUMEZIN David et CORNILLAC Laure	29 mai 2004
DOURY Gérard et ARNISSOLLE Viviane	29 mai 2004
REYNAUD Christian et DOYAT Sylvie	4 juin 2004
FONTAINE Aldo et ROUSTAIN Graziella	5 juin 2004

Ils nous ont quittés ...

REGAL Maurice - 72 ans	24 février 2004
PLENET Henriette - 89 ans	27 février 2004
OLLIER Elise - 83 ans	1 ^{er} mars 2004
PERRET François - 90 ans	2 mars 2004
COSTE Hélène - 85 ans	4 mars 2004
SAUZE Louis - 83 ans	7 avril 2004
VACHER Bruno - 35 ans	15 avril 2004
LUSTENBERGER Flore - 71 ans	17 avril 2004
VINARD Alice - 90 ans	19 avril 2004
ROUSSET Paul - 84 ans	27 avril 2004
BRET Jean - 71 ans	12 mai 2004
COUTELLE Louis - 86 ans	26 mai 2004
BARAL Marc - 79 ans	8 juin 2004

FRAYSSE a été nommée agent administratif le 1^{er} avril dernier. Elle partagera son affectation pour moitié entre le service du personnel et le service comptabilité.



M^{me} Delphine FRAYSSE.

Enfin, M^{me} Bernadette MILON est venue renforcer le service accueil / état civil, consécutivement au départ de M^{le} Bérangère FIEF.



M^{me} Bernadette MILON.

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à ces trois nouveaux agents dans leurs fonctions au service de la population saint-pérollaise.

MAISONS LIBERTÉ

**Le meilleur rapport Qualité/Prix
Pour le grand confort**



**La confiance de ses clients fait de MAISONS LIBERTÉ
le 1^{er} Constructeur Drôme-Ardèche
Faites vous aussi, le choix de la qualité**

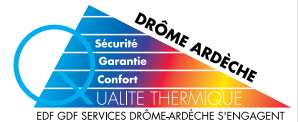
MAISON LIBERTÉ

Tél.: 04 75 40 97 95

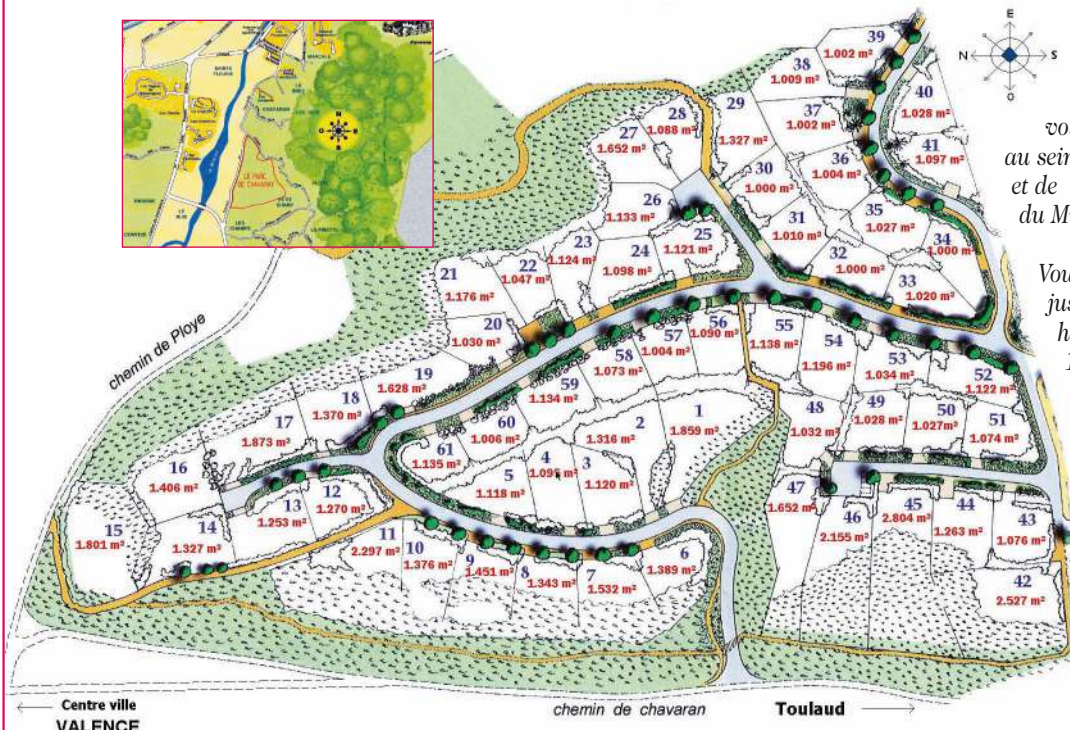
444 avenue Pasteur - 07500 Guilherand-Granges

s'engage :

- Label Promotelec, Confort Plus
- Label Qualité Thermique



Le Parc de Chavararay Saint-Péray



Quelques lots de disponibles, dans la première tranche, permettant la réalisation de votre future villa, au calme, au sein d'un joli domaine résidentiel et de standing, dominant la vallée du Mialan.

Vous pourrez faire construire jusqu'à 250 m² de superficie habitable sur un terrain de 1000 m² minimum, libre choix du constructeur.

Pour tout renseignement :

Yves ALZINA

Tél.: 06 62 28 17 18

E-mail : yves@alzina.fr

Site Internet :

<http://chavararay.alzina.fr>

Centre ville
VALENCE

chemin de chavaray

Touloud

Réseaux MT
BT - Postes
VRD
Lotissements



Eclairages
public et décoratif
Eclairages sportifs
Illuminations

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ BESSEYRE & MOUNIER

Tél.: 04 75 78 17 81 - Fax: 04 75 78 17 89
B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence



FAB' CUISINES

*La Cuisine d'autrefois
L'agencement d'aujourd'hui*

Louis ROSSILLON

Gérant - Fabricant

Magasin d'usine : Z.C. Pôle 2000
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 58 36



Fête des Vins et du Jumelage
Marché aux Vins
20^{ème} anniversaire
3,4,5 septembre 2004
SAINT-PÉRAY

Le vendredi soir, sous le chapiteau de la place de l'Hôtel de Ville, élection de la Reine des Vins et du Jumelage et de ses dauphines, spectacle musical suivi d'un bal...

Le samedi, journée sportive et soirée musicale, avec podiums musicaux dans le centre-ville et spectacle de variétés sous le chapiteau...

Le dimanche, cérémonie du jumelage le matin et grande parade musicale et folklorique à partir de 15h...

Les 4 et 5 septembre, 20^{ème} édition du marché aux vins des Côtes du Rhône et des produits de bouche, au gymnase municipal.



PEUGEOT



Garage des Buis SARL

Daniel CHOSSON

Tous travaux mécaniques - Vente Neuf - Occasion

Route de Touloud - 07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06